



## Communiqué

### Comptes 2023 : un résultat en amélioration

**Les comptes 2023 de la Ville de Lausanne présentent un déficit de 3.5 millions de francs, en amélioration de CHF 80.9 millions par rapport au budget. Ce bon résultat permet à la Ville de Lausanne de diminuer sa dette nette de 9.2 millions et de dégager un autofinancement positif de 167,9 millions couvrant un niveau record d'investissement de 158,4 millions. Dans un contexte incertain marqué notamment par les effets du renchérissement, la Municipalité a su maintenir le cap et signe un bilan quasiment à l'équilibre. Elle poursuit sa stratégie pour répondre aux enjeux du Plan climat et continue d'accroître ses prestations auprès de la population, notamment avec la création de places en pré- et para-scolaire. La Municipalité présente également l'arrêté d'imposition 2025-2029.**

Les comptes de la Ville sont quasiment à l'équilibre alors même que l'année 2023 a encore été marquée par un environnement incertain et impactée par les effets du renchérissement, notamment en matière du coût d'achat d'énergie et d'indexation des salaires de son personnel. La première clôture des comptes réalisée sur le nouveau système d'information financier de la Ville a été réalisée à satisfaction.

#### **Des charges en légère augmentation et hausse des recettes fiscales**

Prise de manière globale, et dans la ligne des exercices précédents, l'évolution des charges apurées est en légère hausse (+3.6%). Cette augmentation des charges est principalement liée à l'adaptation de la masse salariale de CHF 20.5 millions (annuités et indexation de 2.97%), au subventionnement des tl et du leb (CHF 14.6 millions), à l'augmentation du prix de l'énergie et de celle de son timbre (CHF 8.8 millions). Par ailleurs, elle découle de la mise en œuvre des politiques publiques prioritaires, le plan climat, le développement de l'accueil pré et parascolaire ou encore la réduction du prix des abonnements de transports publics pour les jeunes et les aînés.

La progression des revenus de fonctionnement est supérieure à la progression des charges. Elle est de 4.0% notamment en raison de revenus fiscaux supérieurs aux comptes 2022 (CHF +21.6 millions) liée entre autres à l'augmentation du nombre de contribuables (+3'035, soit 2.8% au rôle ordinaire et source confondus et +857, soit 11% pour les frontaliers). Des revenus supplémentaires liés aux immeubles du patrimoine financier (CHF +4.7 millions) et à la subvention « réserve forestière du Jorat » (+3.6 millions) complètent cette évolution.

#### **Des investissements élevés pour répondre aux défis à venir**

En 2023, pour accompagner le développement des politiques publiques et en soutien au tissu économique, la Ville de Lausanne a atteint un niveau d'investissements à CHF 158.4 millions nets, par rapport à une moyenne 2016-2022 de CHF 128 millions. Malgré un niveau d'investissements plus élevé que la moyenne des dernières années, la Municipalité a été en mesure d'assurer l'autofinancement de l'ensemble des dépenses d'investissements de l'année 2023.

L'exercice 2023 a permis d'assurer les financements nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie municipale liée au plan climat, notamment pour les projets en lien avec l'assainissement des bâtiments, de l'énergie, des écoles et de la mobilité.

Parmi les grands projets liés au plan climat, CHF 62.8 millions ont été consacrés à l'entretien et au développement des réseaux (énergie) et parcs, CHF 20.5 millions aux importants travaux réalisés au niveau des bâtiments (théâtre de Vidy, Romandie, Capitole, etc.) et CHF 15.4



millions investis en lien avec la mobilité (axes forts, PALM, sécurisation des itinéraires cyclables et piétonniers, tranquillisation du trafic routier).

D'autre part, la Municipalité a également poursuivi ses investissements dans l'assainissement énergétique des bâtiments, dans la création de classes et dans l'assainissement des installations sportives (Piscines de Mon-Repos et Montchoisi) ou encore CHF 9.3 millions d'investissements dans le domaine de l'eau et CHF 6.0 millions pour le projet Métamorphose.

## **Une dette nette toujours en diminution depuis 2012**

La dette nette a légèrement diminué en 2023 (CHF -9.2 millions), pour atteindre CHF 2.01 milliards. La dette bancaire quant à elle a évolué de CHF 65.7 millions, notamment pour l'acquisition d'immeubles générant des rendements pour la Ville et des investissements du patrimoine financier (contracting Plaines-du-Loup) ainsi que des augmentations de capital des SA. Malgré cela, la dette nette est toujours en diminution de plus de CHF 140 millions par rapport à son niveau de 2012.

## **Statu quo sur l'arrêté d'imposition 2025-2029**

La Municipalité propose de maintenir le coefficient d'impôt à 78.5 points. Cette décision est notamment liée à la période actuelle qui comprend des risques conjoncturels marqués. Ceci en raison de la croissance de l'économie suisse anticipée inférieure à la moyenne des dernières années, de l'inflation qui pourrait persister à l'échelle internationale et du risque sur les coûts de l'énergie. En parallèle, il est nécessaire d'assurer une stabilité des recettes fiscales pour affronter les défis à venir. Finalement, la Municipalité souhaite maintenir les prestations fournies à la population et doit poursuivre des investissements importants pour répondre aux défis du plan climat.

## **Lausanne est résolument tournée vers l'avenir**

Les investissements planifiés d'ici 2028 se montent à CHF 1'348 millions. Ils sont nécessaires pour faire face aux défis climatiques à venir et préparer Lausanne aux enjeux de demain. Dans ce cadre, la Municipalité a toujours pour priorité d'améliorer la marge d'autofinancement afin de financer ses investissements en ménageant la dette et ainsi préserver l'endettement et les générations futures. Pour ce faire, elle continue de déployer des mesures qui optimisent sa gestion financière, notamment grâce au déploiement de la troisième démarche PSAF III. Cette dernière a permis des améliorations financières pérennes reportées aux comptes 2023 d'un montant de CHF 4.6 millions. Pour mémoire, l'objectif est d'atteindre CHF 20 millions à l'horizon 2026, ce qui amènerait à un total d'économies pérennes de près de CHF 100 millions depuis 2011 permettant à la Ville de financer les prestations prioritaires identifiées dans le programme de législation.

Dans un environnement où les risques financiers sont toujours présents en lien avec la situation géopolitique et le renchérissement, la Municipalité continue à s'engager dans la mesure de ses moyens avec une gestion rigoureuse tout en développant les prestations et en assurant les soutiens nécessaires à la population. La Municipalité continue de s'engager pour la qualité de vie des Lausannoises et des Lausannois ainsi que des générations futures.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Grégoire Junod, syndic, Direction de la culture et du développement urbain, 021 315 22 01.**
- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité, 021 315 72 00.**

Lausanne, le 17 avril 2024